

PERMIS D'AMENAGER MODIFICATIF

HYPOTHESE D'IMPLANTATION DES BATIMENTS

Echelle : 1 / 500

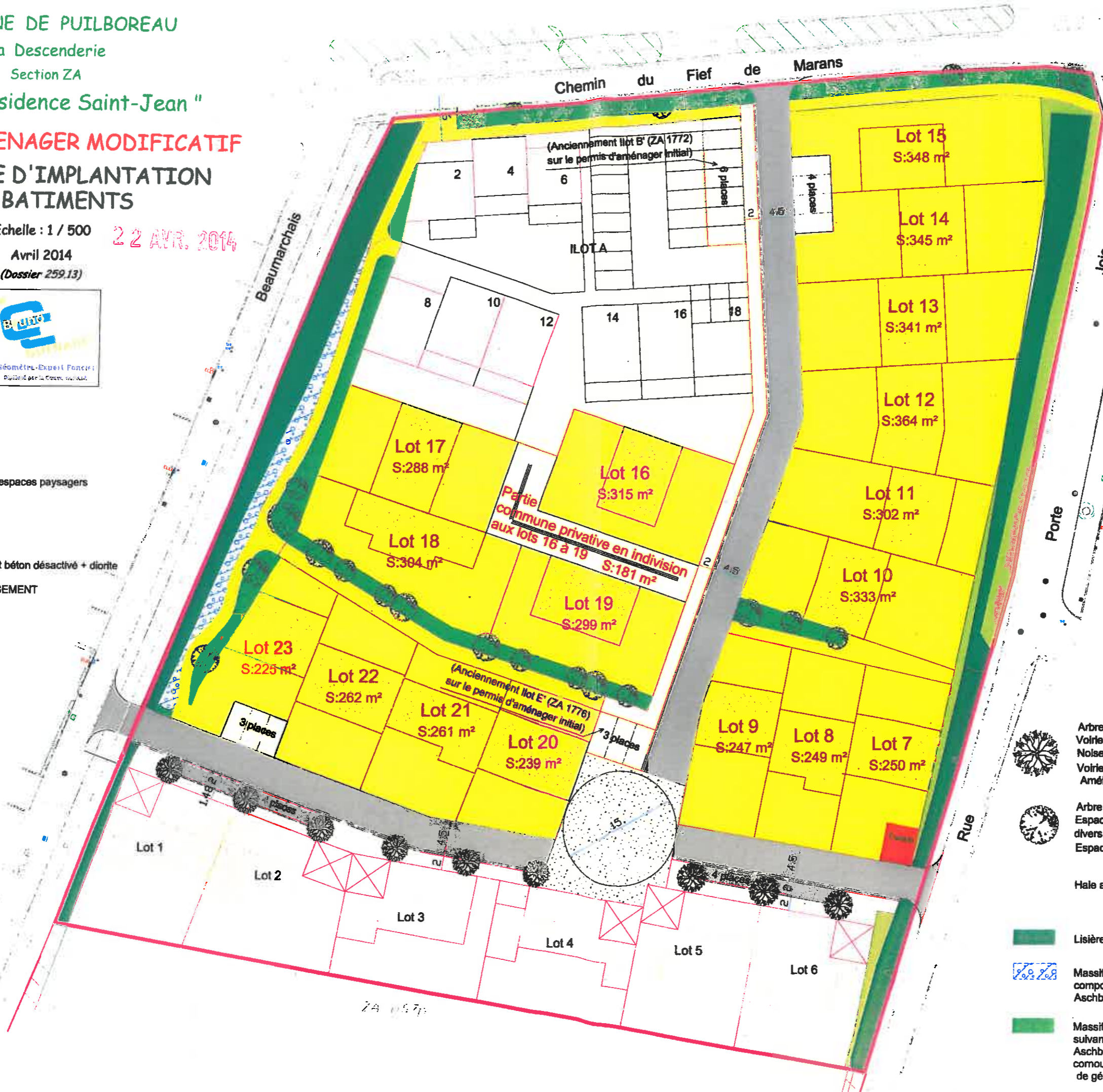
Avril 2014

(Dossier 259.13)

22 AVR. 2014



- Engazonnement
- Chemin piéton dans les espaces paysagers
- Trottoir béton désactivé
- Caniveau double revers
- Placette de retournement béton désactivé + diorite
- PERIMETRE DU LOTISSEMENT
- VOIRIE
- STATIONNEMENTS A CREER (enrobé noir)



Pièce annexée à l'avis favorable
 du 13 MAI 2014
 Le Maire,
 Jean-François VATRÉ

- Arbre tige pour voirie:
 Voirie majeure : Cerisier Accolad, Merisier Plena, Noisetier de Byzance.
 Voirie secondaire et placette de stationnement : Amélanche, Erable champêtre, Poirier à fleurs.
- Arbre en tige et en cépée pour espace vert
 Espace frais à sec : Chênes, Zelkova, Fruitiers divers (Pommier, Prunier...) pour petit verger.
 Espace à tendance humide: Frênes, Ptérocarya, Tulipier
- Haie arbustive champêtre à planter
- Lisière arbustive champêtre existante
- Massif arbustif et vivace dans noue de voirie composé de saules nains, ronces tapissantes Betty Aschbemer d'iris, de laîches et de roseaux de Chine.
- Massif arbustif et vivace dans l'espace public composé suivant les situations par: de ronces tapissantes Betty Aschbemer, de fusain tapissant, de fusain allé nain, de cornouillers, de viornes, de troène commun, de pfitosporum, de géranium rhizomateux et de roseaux de Chine

